

Inauguration de la Direction de l'Action Humanitaire contre les Mines et Engins Non Explosés (DAHMI)

La Direction de l'Action Humanitaire contre les Mines et Engins non explosés de la Coordination Nationale de la Protection Civile a été inaugurée ce lundi 11 février 2008 en présence du Ministre de la Sécurité Publique, le Commissaire de Police Alain Guillaume Bunyoni, du Représentant Résident a.i du PNUD, M. Gustavo Gonzalez, du Conseiller du Président de la République en matière de sécurité et de quelques représentants de la hiérarchie de la Police Nationale du Burundi et du Ministère de la Sécurité Publique.

A l'occasion de cette inauguration, le Coordonnateur National de la Protection Civile, l'officier de police chef de 1^{ère} classe (OPC1) Herménégilde Nimenya a indiqué qu'en plus de leur menace aux vies et à l'intégrité physique, les mines et les résidus explosifs de guerre constituent un obstacle à l'accomplissement des objectifs de développement du millénaire dans plusieurs pays et notamment au Burundi.

Il a noté qu'en matière de déminage d'importants progrès ont été réalisés sur les cinq provinces majoritairement contaminées, trois provinces du Sud et de l'Est du pays (Makamba, Rutana, et Ruyigi) sont à présent totalement nettoyées et deux provinces de la région Ouest (Bubanza et Bujumbura-Rural) restent encore à dépolluer. Cela représente 91% des zones suspectes nettoyées et le défi que le Burundi s'est imposé, est d'avoir un « pays libre de mines » pour la moitié de l'année 2008.

L'OPC1 Nimenya a profité de cette occasion pour exprimer sa gratitude au PNUD qui a ainsi permis à travers un partenariat pertinent et une dynamique d'engagement, de développer et de renforcer les capacités dans une dynamique de responsabilisation et favoriser l'appropriation nationale des objectifs du programme national de l'action humanitaire contre les mines et son intégration dans les stratégies de développement.

Pour sa part, le Représentant Résident a.i du PNUD, M. Gustavo Gonzalez s'est réjoui du partenariat très soudé enregistré entre le Gouvernement du Burundi et le PNUD dans la gestion de ce programme de l'action humanitaire contre les mines qui s'est notamment caractérisé par le renforcement des capacités du personnel national dont les officiers de police nationale dotés aujourd'hui de capacités de gestion de l'information et des activités de déminage. Il a noté aussi avec satisfaction la diminution progressive du nombre de staff international, ce qui dénote ce renforcement des capacités du personnel national.

Il a encouragé la DAHMI à redoubler d'efforts pour la destruction des stocks de mines anti-personnel, pour le 1^{er} avril 2008, et de finaliser le déminage dans les deux provinces du pays qui restent encore sous la menace de mines afin que le Burundi serve d'exemple pour la région et le monde, d'un pays débarrassé de mines grâce à un partenariat actif et un engagement fort du gouvernement.

De son côté, le Ministre de la Sécurité Publique, le Commissaire de Police, Alain Guillaume Bunyoni a déclaré qu'il est enchanté par les réalisations de la direction soulignant que dans

beaucoup de pays où existent des organisations de ce genre, on enregistre des résultats inférieurs à ceux du Burundi.

Pour le Ministre Bunyoni, la responsabilisation de la partie nationale est une excellente disposition mais il faut continuer à soutenir la DAHMI en vue de la pérennisation de l'action humanitaire contre les mines au Burundi au niveau national.

Il a félicité et encouragé l'équipe de la dite direction qui ne ménage aucun effort pour débarrasser le Burundi de ces engins de la mort et a demandé à la DAHMI de développer une politique d'information et de communication en vue d'éliminer la peur au sein de la population qui craint encore la présence des mines. Le but principal de cette politique est de rassurer les populations en leur indiquant les zones déminées en vue d'enlever dans leur subconscient la hantise de la présence des mines.

L'inauguration de la DAHMI a été une occasion pour le Ministre Bunyoni, le Représentant Résident a.i du PNUD, M. Gonzalez et les participants à l'inauguration, de suivre les présentations des responsables nationaux et du Conseiller Technique Principal du PNUD, du programme de l'Action contre les Mines, M. Gérard Chagniot, sur les réalisations et défis en matière de dépollution de tout le pays d'ici le milieu de l'année si les conditions sécuritaires le permettent, et résumées dans le tableau ci-après.

Action contre les mines et leur impact en quelques chiffres :

- 91 % des zones suspectes nettoyées d'avril 2005 à janvier 2008 ce qui représente 114.500 m²
- 5.789 résidus explosifs de guerre (ERW) et 18 mines antipersonnel détruits
- 26 zones non encore traitées sur un total de 238 zones suspectes
- 31 % de zones suspectes restent à nettoyer d'ici mi 2008 dans Bubanza
- 47 % de zones suspectes restent à nettoyer d'ici mi 2008 dans la province de Bujumbura Rural
- 10 à 15 % parmi les 2.736 collines/quartiers affectés (estimation 2004), entre 3,33 et 4 % après enquêtes en mai 2006
- 5 à 8 % de la population : 6,6 millions d'habitants en 1997 (estimation 2004), après enquête en mai 2006, 18.126 personnes directement affectées, soit entre 0,27 et 0,3 % de la population totale
- 65 % de blocage pour l'agriculture
- 25 % de blocage pour les infrastructures
- 10 % d'impact pour l'accès à l'eau
- 30 % de zones suspectes sont à moins de 500 m des installations
- 1549 victimes pour 1515 accidents répertoriés

- 80 % des victimes sont dans la tranche d'âge compris entre 11 -30 ans
- 84 % de victimes ont été blessées
- 16 % de victimes sont décédées
- 280.000 de personnes dont 35 % de femmes, 41 % d'hommes et 24 % d'enfants ont bénéficié du programme d'éducation pour la prévention des accidents par mines et engins non exposés avec le concours de l'UNICEF , entre août 2005 et novembre 2007

Les participants ont également visité la base de données qui sert d'analyse et de gestion de l'information, tout en assurant la formation des officiers de police appelés à prendre la relève lorsque l'appui technique du PNUD arrivera à terme.

Ils ont notamment pu se rendre compte de l'existence d'un important service de cartographie pouvant notamment aider les utilisateurs gouvernementaux et des Nations Unies à bien maîtriser les informations de terrain pour une meilleure planification, et donc une plus grande efficacité dans la prise de décision.

Notons que cette cartographie se fait à travers les logiciels de cartographie informatique ArcView, ArcGis connecté au système de gestion de l'information dans l'action contre les mines (IMSMA) actuellement fonctionnel au Burundi. Il est important de souligner que le logiciel IMSMA est un produit de la Confédération Helvétique à travers le Centre International de Déminage Humanitaire de Genève (GICHD), qui a sélectionné le 'Burundi mine action programme' comme pays pilote sur l'échelle internationale du système de gestion de l'information 'IMSMA nouvelle version' depuis novembre 2005.

© copyright Programme des Nations Unies au Burundi, 2008. Courriel : registry.bi@undp.org